

Les relations Cameroun-Congo de 1960 à la décennie 2000 : de l'influence des activités politico-militaires de l'ANLK à la normalisation

Eric Wilson Fofack,
wilsonfofack2020@gmail.com
Université de Dschang (Cameroun)

Clovis Rodrigue Foutsop,
foutsop2007@yahoo.fr

Résumé

Liés par l'histoire et la géographie, le Cameroun et la République du Congo ont eu, après les indépendances, des relations caractérisées par la non-convergence de leurs conceptions idéologiques réciproques, bien qu'étant tous deux des anciens territoires français d'Afrique équatoriale. Lancé dans une orientation politico-idéologique socialiste, le Congo s'était montré solidaire de l'Armée Nationale de Libération du Kamerun (ANLK), branche armée de l'Union des Populations du Cameroun (UPC). L'installation de l'ANLK sur le territoire congolais fut la cause de plus de deux décennies de relations tendues entre le Cameroun et son voisin congolais. Ainsi, ce n'est qu'en 1981 que le président de la République du Cameroun nomma le premier chef de la mission diplomatique de son pays à Brazzaville. Son homologue du Congo fit de même en janvier 1982, marquant ainsi le début de la normalisation des relations entre ces deux pays voisins.

L'objectif de cet article est de montrer à partir des sources variées d'archives et documentaires, comment la présence de l'ANLK au Congo a pendant longtemps été un frein à la bonne qualité des relations entre les deux pays, du lendemain des indépendances jusqu'à la normalisation au cours de la décennie 2000.

Mots-clés : Cameroun - République du Congo - ANLK - relations - libération.

Cameroon-Congo relations from 1960 to the decade 2000: from the influence of the ANLK's political-military activities to normalization.

Abstract

Tied by history and geography, Cameroon and the Republic of Congo had, after independence, relations characterized by the lack of convergence of their mutual ideological conceptions, although both are former French territories of equatorial Africa. Launched in a socialist political-ideological orientation, the Congo had shown solidarity with the National Army for the Liberation of Kamerun (ANLK), armed wing of the Union des Populations

du Cameroun (UPC). The establishment of the ANLK on Congolese territory was the cause of more than two decades of tense relations between Cameroon and its Congolese neighbour. It was not until 1981 that the President of the Republic of Cameroon appointed the first head of his country's diplomatic mission in Brazzaville. His Congolese counterpart did the same in January 1982, marking the beginning of the normalization of relations between these two neighbouring countries.

The objective of this article is to show from various sources of archives and documentaries, how the presence of the ANLK in Congo has for a long time been a brake on the good quality of relations between the two countries, from the day after independence until normalization during the decade 2000.

Keywords: Cameroon - Republic of Congo - NALK - relations - liberation.

Introduction

Le Cameroun et le Congo-Brazzaville sont deux pays de la sous-région Afrique centrale dont les relations sont anciennes. Il s'agit de deux pays rapprochés et liés par l'histoire, les similitudes culturelles et la proximité géographique. Ces pays ont été marqués du sceau de la colonisation française¹, dont les relations n'ont pas toujours été chaleureuses du fait de la non-convergence de leurs conceptions idéologiques et politiques respectives des décennies 1950 et 1960. De plus, après leurs indépendances respectives au début de la décennie 1960, l'orientation politico-idéologique du Congo a été le socialisme alors que le Cameroun était engagé sur la voie du capitalisme².

Cette différence idéologique en tant que fondement de l'action politique des États sur la scène internationale a considérablement influencé les relations entre les deux États jusqu'en 1969³, car, comme le souligne Marcel Merle : «Aucune politique étrangère ne peut se passer d'un support idéologique [...] elle est inhérente aux éléments d'origine irrationnelle comme les représentations, les perceptions qui forment un système de valeurs. Ce système de valeurs permet de comprendre la cohérence d'une politique étrangère et la crédibilité de celle-ci» (M. Merle, 1982, p. 281).

1. Si le Cameroun n'a jamais été une colonie française au sens juridique du terme (territoire sous mandat et plus tard territoire sous tutelle), il n'a cependant pas échappé aux affres de la politique coloniale assimilatrice de la France instaurée dans ses colonies d'Afrique Equatoriale Française (AEF) dont la ville de Brazzaville au Congo était la capitale.

2. Un tel état de choses se justifie par l'ambiance de confrontation idéologique Est-Ouest qui gouverne les relations internationales depuis 1947, connue sous le nom de Guerre froide et dont les jeunes États africains nouvellement indépendants n'en étaient pas épargnés.

3. En 1969, lors de la réunion de la Commission mixte Cameroun-Congo, les autorités des deux gouvernements décident de mettre fin aux activités des rebelles sur leurs territoires respectifs.

Ainsi, au début de leur existence en tant qu'États, ces différences d'option idéologiques, longtemps persistantes, n'ont guère favorisé l'intimité entre ces deux pays. Une telle situation a été aggravée par l'installation sur le territoire congolais de l'Armée Nationale de Libération du Kamerun (ANLK), la branche armée de l'Union des Populations du Cameroun (UPC), parti nationaliste créée le 10 avril 1948. Les activités de l'ANLK au Congo ont ainsi fortement influencé la qualité et la nature des relations multiformes entre le Cameroun et son voisin le Congo, avant de connaître une normalisation en 1981 lorsqu'Ahmadou Ahidjo, Président de la République du Cameroun, nomme le premier Chef de la mission diplomatique de son pays à Brazzaville. Il sera suivi dans cet exercice par son homologue du Congo en janvier 1982. Quels sont les facteurs de l'implantation de l'ANLK au Congo? Quel en a été l'impact sur la qualité des relations diverses et multisectorielles entre ce pays et son voisin camerounais? Pour y répondre, l'étude est circonscrite dans la temporalité 1960-décennie 2000. Si 1960 est pour ces deux pays, l'année d'accession à l'indépendance et donc l'opportunité de nouer et d'entretenir une coopération pour le bien de leurs peuples, la décennie 2000 quant à elle est la période de relance de la coopération et des rapports harmonieux entre les deux pays après la guerre civile qui a secoué le Congo vers la fin de la décennie 1990.

L'objectif ici est de montrer comment la présence d'une branche de la rébellion camerounaise (ANLK) au Congo, par ses actions, a été un frein à la bonne qualité des relations entre les deux pays au lendemain des indépendances jusqu'à la normalisation. À partir des sources d'archives et documentaires variées et, dans une approche synchronique et diachronique, il s'agit de revisiter à travers le présent article, les circonstances de l'implantation de l'ANLK au Congo Brazzaville. Cela permet de mieux questionner la trajectoire des principaux acteurs de l'implantation de la rébellion camerounaise au Congo - Brazzaville, ceci pour comprendre l'impact des activités de l'ANLK sur les relations

Cameroun-Congo jusqu'à la fin de la crise et la normalisation de leurs relations économiques et politico-diplomatiques.

1. L'implantation de l'Armée Nationale de Libération du Kamerun (ANLK) au Congo Brazzaville

Les leaders nationalistes camerounais, notamment ceux qui étaient regroupés au sein de l'Union des Populations du Cameroun (UPC), furent contraints à l'exil pour continuer leur lutte contre le pouvoir colonial installé au Cameroun. C'est ainsi qu'une branche de l'armée nationaliste connue sous le nom de l'Armée Nationale de Libération du Kamerun s'implanta au Congo-Brazzaville, pays limitrophe du Cameroun. Les raisons qui justifient l'implantation de la rébellion camerounaise dans ce pays sont nombreuses, parmi lesquelles le bannissement de l'UPC en 1955 et le tournant de 1960.

1.1. Le bannissement de l'UPC en 1955

L'histoire des partis politiques camerounais est complexe (E. Mveng, 1985, p. 190). Avant la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le général De Gaulle avait organisé du 30 janvier au 3 février 1944 une conférence impériale à Brazzaville. Celle-ci était la manifestation de la reconnaissance du rôle joué par les Africains dans la libération de la métropole. Elle s'était fixé pour objectif la concession de quelques droits à ces derniers. À cette occasion, le général De Gaulle déclara qu'il était temps d'amener les Africains « à participer à la gestion de leurs affaires » (E. Mveng, 1985, p. 191).

C'est dans cet esprit que des décisions importantes furent prises notamment : la création des Assemblées locales élues, l'accès des autochtones à tous les emplois, la suppression du travail forcé, le financement des projets agricoles africains, le développement de l'instruction, etc. Ces nouvelles orientations, bien que n'envisageant pas l'indépendance des territoires, constituaient néanmoins, dans le contexte de l'époque, une véritable révolution.

De nombreux Européens, notamment ceux installés en Côte d'Ivoire, s'opposèrent énergiquement à son application.

Dans cette mouvance, les activités syndicales furent légalisées au Cameroun le 27 août 1944. La Confédération Générale du Travail (CGT), principal mouvement syndical français d'obédience communiste, installa une filiale au Cameroun : l'Union des Syndicats Confédérés du Cameroun (USCC). Celle-ci servit de cadre pour la formation des futurs leaders indépendantistes camerounais comme Ruben Um Nyobe et Charles Assalé. Elle servit également de tremplin pour la création d'un parti politique nationaliste dénommé Union des Populations du Cameroun (UPC).

Le 10 avril 1948, Um Nyobe et plusieurs autres dirigeants syndicaux créèrent donc l'UPC. Le 18 juin de la même année, l'UPC s'associa au Rassemblement démocratique africain (RDA) dont il devint le satellite au Cameroun (S. Nkainfon Pefoura, 1996, p. 25). Au congrès de Dschang du 10 au 13 avril 1950, Um Nyobe fut confirmé au poste de Secrétaire général du parti. Avec ses camarades du parti, il donna à l'UPC un programme nationaliste et anticolonial. Les revendications s'accrochèrent et atteignirent leur paroxysme en mai 1955 lorsque, à la suite de violentes émeutes à Douala, la France signa le décret du 13 juillet 1955 qui mettait fin aux activités légales de l'UPC au Cameroun (M. Noumbissie Tchouake, 2017, p. 25). Contraints à l'exil, de nombreux militants de l'UPC se replièrent dans la partie britannique du Cameroun, à Khartoum au Soudan, au Caire en Égypte et au Congo-Brazzaville où les activités de l'UPC atteignirent leur vitesse de croisière à partir de 1960.

1.2. Le tournant de 1960

De l'exil, les dirigeants de l'UPC continuèrent de lutter contre l'administration coloniale et leurs collaborateurs locaux. Depuis Conakry en Guinée, Moumié déclara qu'il dirigeait la révolution camerounaise (E. Mveng, 1985, p. 201). Après l'indépendance du Cameroun sous tutelle française le 1er janvier 1960, la lutte

continua à travers l'Armée Nationale de Libération Kamerun (ANLK). Dans un premier temps, Ahidjo opta pour une solution militaire. Aidé par les forces françaises, il voulut rétablir l'ordre par tous les moyens. Puis, changeant de stratégie, il adopta la réconciliation nationale avant de proposer aux membres de l'UPC en exil de rentrer au bercail afin de contribuer à l'œuvre de construction nationale. Malgré ces offres de réconciliation, les membres de l'UPC en exil poursuivirent leurs activités de contestation au Cameroun.

L'état d'urgence instauré le 12 janvier 1960 dans certaines régions (V. J. Ngoh, 1990, p. 144), ainsi que l'exposition des têtes des maquisards tués dans les régions du Mungo et le pays Bamiléké constituèrent des actes d'intimidation employés par l'administration pour effrayer les populations, afin qu'elles mesurent les risques encourus lorsqu'on aidait les forces rebelles (M. Domergue et *al.*, 2011, p. 350). Ces mesures furent à l'origine de l'afflux des combattants de l'ANLK au Congo-Brazzaville (V. J. Ngoh, 1990, p. 144). Cet exil des rebelles au pouvoir néocolonial d'Ahidjo sur le territoire congolais s'expliquait également par les enjeux qui sous-tendaient la fin de l'interdiction de l'UPC décrétée par Ahidjo.

Son intention n'était pas de permettre à ce parti de se refaire une santé pour continuer à mener ses activités politiques de façon légale. En réalité, la levée de l'interdiction de l'UPC avait pour objectif principal, l'identification de tous ceux qui, à l'intérieur du pays continuaient à militer dans ce parti qu'Ahidjo considérait comme la source de tous les maux du pays et dont les responsables étaient considérés par lui comme des criminels et des auteurs de troubles (S. Nkainfon Pefoura, 1996, p. 61). C'est ainsi que le percurent certains nationalistes, dont Ossendé Afana et Woungly Massaga qui décidèrent de se replier au Congo Brazzaville pour continuer la lutte contre le régime honni d'Ahidjo.

2. Les principaux acteurs de l'implantation de la rébellion camerounaise au Congo - Brazzaville

Si le choix du Congo par les activistes de l'UPC comme base arrière des activités de l'ANLK est la suite logique de la stratégie mise sur pied par les leaders de ce parti et les opportunités qu'offre ce pays, il faut tout aussi reconnaître le rôle joué par quelques leaders à l'instar de Ossendé Afana et de Woungly Massaga.

2.1. Ossendé Afana (1930-1966)

Décrit comme le plus «maoïste» de la bande, Ossendé Afana est né dans la Lékié au Cameroun en 1930. Renvoyé du grand séminaire à cause de ses idées subversives, il fréquenta le Lycée Leclerc de Yaoundé où il obtint le baccalauréat. Par son esprit frondeur et ses élans révolutionnaires, il fut connu très tôt des services de la sûreté coloniale comme un élément remuant et perturbateur (J. Koufan, 2008, p. 7). En France où il obtint un doctorat en sciences économiques, il y défendit la cause du Cameroun. C'est ainsi qu'il mobilisa l'opinion française et internationale en dénonçant les massacres de 1955. En 1957, il défendit la thèse de l'indépendance du Cameroun à l'ONU. Il était en outre le directeur de publication du journal *Étudiant d'Afrique Noire*. Dans ce journal, Ossendé Afana se montrait très acerbe envers la politique française en Afrique noire. Selon lui, la lutte armée était la seule solution pour la libération de l'Afrique. Il s'insurgea contre la France et Houphouët Boigny qu'il considérait comme un collaborateur de la France⁴.

Avec la chute de Fulbert Youlou au Congo-Brazzaville en 1965 et l'arrivée au pouvoir d'Alphonse Massamba Debat, Ossendé Afana quitta clandestinement la France pour le Congo à partir duquel, il ouvrit un second front de guérilla à l'Est Cameroun en 1966. À la suite d'une incursion sur le territoire camerounais, il fut arrêté le 15 mars 1966 par les forces franco-camerounaises

4. ARO4OD-5 (8), «Synthèse mensuelle de sécurité», 1957.

et décapité (M. Dike, 2010, p. 22-23). Sur le front congolais, Ossende Afana n'était pas seul à conduire les troupes upécistes.

2.2. Woungly Massaga

Après la mort d'Ossendé Afana en 1966, Woungly Massaga prit la tête des troupes upécistes basées au Congo-Brazzaville. Au nom du comité révolutionnaire, il entreprit de réorganiser le « *Secteur de Brazzaville* » de la rébellion camerounaise. Le 13 octobre 1966, il nomma Babem-Babem Henri alias Mubemba Moses au poste de représentant permanent de l'UPC au Congo-Brazzaville. Auparavant, il occupait les fonctions de Commissaire politique du 4^{ème} détachement du 2^{ème} front de l'ANLK. Il remplaçait ainsi Emock Thomas, alias Costa Antonio, appelé à d'autres fonctions. Il forma aussi de nouveaux comités de base de l'UPC et recruta des combattants au Cameroun et au Congo-Brazzaville. Woungly Massaga dirigea le mouvement rebelle installé au Congo-Brazzaville jusqu'en 1969, année où les autorités des deux gouvernements se concertèrent⁵ pour mettre fin aux activités des rebelles. Toutes ces réformes furent entreprises dans le but d'assurer un meilleur fonctionnement de la rébellion installée au Congo, et de tenir compte des changements intervenus dans la politique intérieure du Congo-Brazzaville⁶. La présence des rebelles sur le sol congolais fut aussi marquée par certaines activités qui portaient atteinte aux relations entre les deux pays.

3. De l'impact des activités de l'ANLK sur les relations Cameroun-Congo à la fin de la crise

Pendant longtemps, les activités des membres de l'ANLK ont eu un impact fortement négatif sur la qualité des relations entre le Cameroun et le Congo. Heureusement, la fin de la crise donna l'occasion d'un retour à la normalisation.

5. Concertations tenues un an plus tôt lors des travaux de la Commission mixte Cameroun-Congo.

6. ANY1AA-7 (3), Synthèse mensuelle de sécurité, 1970.

3.1. Les activités des rebelles et leur impact sur les relations diplomatiques entre les deux pays

Les activités des rebelles installés au Congo allaient du recrutement des combattants à leur infiltration en terre camerounaise, en passant par leur formation. Le recrutement des combattants au sein de l'ANLK n'obéissait à aucun critère. La plupart des personnes recrutées étaient des Camerounais exilés au Congo-Brazzaville. La présence de quelques Congolais et Gabonais était également attestée au sein du mouvement. En 1967, on dénombrait au Congo plus de 202 rebelles parmi lesquels sept Congolais et deux Gabonais⁷. Ces rebelles étaient formés par des instructeurs chinois et cubains dans divers camps d'entraînement existant au Congo. Il y avait par exemple les camps et les centres d'entraînement de Gamboma, de Loubomo, du «kilomètre 17» près de Brazzaville, de Mfilou, de Kimongo, Makoua et de Ouesso⁸.

En terre congolaise, les rebelles vivaient de l'aide que leur apportait le gouvernement congolais. Ce dernier les ravitaillait en vivres et armements. Il les logeait et contribuait à leur formation militaire ou idéologique dans les camps d'entraînement. L'aide des pays communistes était très importante. En 1968, les rebelles camerounais reçurent des mains des ambassadeurs de Chine et de Cuba à Brazzaville, une importante dotation en armes et munitions initialement destinées au corps de la défense civile congolaise dissout par le nouveau gouvernement de Brazzaville⁹. L'infiltration du territoire camerounais se faisait par étapes. Avant toute action, on envoyait certains Camerounais portant des noms congolais espionner les mouvements de l'armée camerounaise. Ces derniers se faisaient passer pour des marchands ambulants¹⁰.

7. ANY1AA-7 (5), Synthèse mensuelle de sécurité, 1967.

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*

10. La majorité des Camerounais avait toujours un sobriquet. Cette tactique visait à effacer leur nationalité d'origine pour mieux combattre le gouvernement de Yaoundé. Par exemple, Woungly Massaga était connu sous le sobriquet de Kissamba et Emoc Thomas se faisait appeler Costa Antonio.

La 1ère infiltration eut lieu en 1966. Elle était conduite par Ossendé Afana. Elle se solda par la mort de ce dernier à Ouesso (T. Ateba Yene, 1988, p. 129). La seconde expédition eut lieu en décembre 1967 et se solda une fois de plus par la victoire des forces armées camerounaises¹¹.

Le but des rebelles était de porter atteinte à la sûreté intérieure du Cameroun et à l'intégrité du territoire. L'aide du gouvernement congolais aux éléments rebelles camerounais réfugiés dans ce pays était évidente et indiscutable. Non seulement les préparatifs d'infiltration et d'action de ces éléments rebelles dans le sud-Est du Cameroun se faisaient au Congo, mais les rebelles avaient la possibilité de se replier dans le territoire congolais après avoir commis leurs forfaits au Cameroun, au cas où ils étaient poursuivis par les forces de l'ordre camerounaises. Les activités des rebelles camerounais présents en terre congolaise eurent un impact négatif sur les relations diplomatiques entre les deux pays. Dans une lettre adressée au ministre de l'Intérieur, en charge de l'Administration territoriale fédérale, le directeur du Service d'Études et de Documentation et de la Sécurité (SEDOC) accusa le gouvernement congolais de complicité avec la rébellion camerounaise. Ses soupçons étaient basés sur les exactions commises par les autorités locales sur les ressortissants camerounais vivant dans la région du nord-Congo. Ceux qui y séjournaient pour des fins de commerce étaient traités d'espions au profit du gouvernement camerounais¹².

Tous ces soupçons jetaient un froid sur les relations entre le Cameroun et le Congo dont le gouvernement avait toujours nié les faits qui lui étaient reprochés. Le climat de méfiance orchestré par la rébellion camerounaise au Congo-Brazzaville donna un coup de frein au rapprochement de ces deux pays voisins et à l'intégration sous régionale en Afrique centrale. La diplomatie des congrès initiée plus tard eut finalement raison en favorisant des rencontres entre les deux pays dans le cadre de la commission congolo-camerounaise.

11. ANY1AA-7 (5), Synthèse mensuelle de sécurité, 1967.

12. *Ibid.*

3.2. La fin de la crise

Dans le but de normaliser leurs relations, les autorités camerounaises et congolaises se réunirent successivement à Yaoundé les 12 et 13 mars 1968 et à Brazzaville les 19 et 20 avril 1968. Toutes ces rencontres restèrent sans effet. Les échecs de ces tentatives étaient inhérents à l'attitude des responsables congolais à l'égard des transfuges camerounais installés sur leur territoire. Or, la présence de ces rebelles au Congo était une menace permanente pour les autorités de Yaoundé. Pour pallier les insuffisances des précédentes rencontres, les autorités camerounaises et congolaises se réunirent une fois de plus à Brazzaville les 9 et 10 octobre 1969 en vue de régler de façon définitive le problème des rebelles camerounais installés sur le territoire congolais. Les points inscrits à l'ordre du jour portaient sur l'expulsion des rebelles et la sécurité des frontières entre les deux pays.

Pour les autorités camerounaises, l'expulsion pure et simple de tous les éléments camerounais reconnus comme rebelles consistait à les déloger du territoire congolais et à les livrer aux autorités camerounaises. Ce n'était pas le point de vue des autorités congolaises. Ces derniers tenaient à faire une distinction entre les Camerounais simplement sympathisants de l'UPC, et les rebelles. Pour résoudre ce problème, les deux gouvernements décidèrent de procéder à un recensement et une identification systématique des Camerounais installés au Congo, afin d'éviter tout amalgame.

Les mesures de sécurisation, quant à elles, visaient à mettre sur place des dispositifs permettant la neutralisation des rebelles vivant dans la région frontalière. À cet effet, chaque force devait agir sur son territoire. Cette sécurisation des frontières, bien que renforçant le repli sur soi, constitua malgré tout, le début de la normalisation des relations entre les deux pays.

4. La normalisation des relations économiques et politico-diplomatiques

À partir du début de la décennie 1970, l'on assiste à un début de normalisation des rapports entre le Cameroun et son voisin le Congo, ceci avec l'arrivée au pouvoir à Brazzaville de Marien Ngouabi. Sous sa présidence, les deux pays adoptent des mesures de confiance et dans ce sens, le Congo avait fait des avancées en traduisant dans les faits son renoncement au soutien des activistes de l'UPC¹³. Cette normalisation concerne d'abord les relations économiques.

4.1. Les relations économiques

L'avènement du président Marien Ngouabi¹⁴ au Congo avait généré des effets positifs pour les relations entre les deux pays, car, contrairement à son prédécesseur Massamba Debat qui semblait se complaire dans une confrontation avec les autorités camerounaises en soutenant les activistes de l'UPC, Ngouabi prônait plutôt une politique d'apaisement, de rapprochement et d'ouverture avec le Cameroun. Il s'était ainsi rendu plusieurs fois au Cameroun à la rencontre de son homologue Ahmadou Ahidjo, voyages qui avaient pour effet de relancer la coopération bilatérale entre les deux pays avec un point d'honneur sur le volet économique. Même s'il faut reconnaître le caractère faible du volume des échanges commerciaux entre les deux pays à cette période, les transactions des produits variés à la frontière entre les deux pays sont une réalité incontestable¹⁵, avec un impact réel sur leurs économies respectives.

Entre 1970 et 1980 par exemple, les échanges commerciaux étaient déséquilibrés en faveur du Cameroun. Le Cameroun

13. La problématique de ce renoncement au soutien des activistes de l'UPC avait déjà fait l'objet d'âpres débats lors des travaux de la Commission mixte Cameroun-Congo tenue à Brazzaville du 19 au 20 avril 1968.

14. Marien Ngouabi succède à Alphonse Massamba Debat le 31 décembre 1968 et rebaptise le pays qui devient « République Populaire du Congo ». Il est assassiné en mars 1977.

15. INS, Rapport annuel, 1977, p. 43.

avait exporté les produits d'une valeur totale de 16 milliards 293 millions de FCFA et n'avait importé du Congo que 6 milliards 749 millions de FCFA (Y. Ngamondi Karie, 2011, p. 94). Bien plus, fort du caractère diversifié de son économie, le Cameroun n'avait pas cessé d'accroître ses échanges avec le Congo dont il avait l'ambition d'en faire un de ses débouchés dans la zone UDEAC qui recevait déjà à cette date, plus de 70 % de ses exportations (Y. Ngamondi Karie, 2011, p. 94). D'une valeur de 819 millions de FCFA en 1970, elles ont atteint la somme de 6 milliards 749 millions de FCFA en 1980¹⁶. Toutefois, ce déséquilibre ne remet pas en cause l'existence d'une coopération économique réelle entre les deux pays. L'instauration des relations économiques entre le Cameroun et le Congo traduit d'une certaine manière la volonté des autorités camerounaises et congolaises d'approfondir un processus de coopération ; l'objectif étant de mettre en valeur l'énorme potentiel des deux pays, et, singulièrement du Cameroun, car, « dans les années 1980, le Cameroun est, à l'instar de la Côte d'Ivoire en Afrique de l'Ouest, le leader économique de la sous-région. En dix ans, notamment de 1980 à 1989, le Cameroun a exporté les produits vers le Congo pour une valeur de 60 milliards 040 millions de FCFA et a reçu de ce pays, des biens d'une valeur de 6 milliards 517 millions de FCFA » (Y. Ngamondi Karie, 2011, p. 91). A contrario, les exportations du Congo vers le Cameroun n'ont pas connu une telle progression. Elles sont restées constantes. D'une valeur de 6 milliards 749 millions entre 1970 et 1979, elles ne représentent que 6 milliards 517 millions au cours de la période 1980-1989¹⁷. Le tableau 1 (page suivante) nous donne un aperçu de la réalité des échanges commerciaux entre le Cameroun et la République du Congo de 1980 à 2015.

À l'observation du tableau (tabl. 1), il ressort que ces échanges étaient largement en faveur du Cameroun dont la balance commerciale est excédentaire. Cependant, cette domination

16. INS, Rapport annuel, 1984, p. 75.

17. Voir Tableau des échanges commerciaux entre le Cameroun et le Congo de 1980 à 2015.

camerounaise cachait mal l'interdépendance commerciale entre les deux pays. À ce sujet, Paul Ango Ela relève que : « à l'occasion d'une fermeture de frontière, la zone camerounaise subit un blocus sur les produits manufacturés de première nécessité provenant des villes frontalières congolaises de Ouessou et Souanké. À l'inverse, la zone congolaise subit une asphyxie alimentaire » (P. Ango Ela, 2001, p. 138).

Années	Exportations	Importations	Années	Exportations	Importations
1980	6 749	712	1998	11 083	1277
1981	4 173	537	1999	10 663	801
1982	5 225	733	2000	11 636	5864
1983	5193	1878	2001	13 817	3623
1984	6739	392	2002	14 775	7057
1985	6782	640	2003	11 813	8656
1986	5593	343	2004	19 904	3981
1987	5368	240	2005	11 048	3853
1988	9815	1011	2006	12 254	3912
1989	9821	1009	2007	11 965	3934
1990	9685	965	2008	12 254	4002
1991	8932	1002	2009	12 564	4086
1992	8721	998	2010	13 218	4025
1993	7531	791	2011	13 825	4137
1994	6227	302	2012	14 965	4985
1995	8618	516	2013	15 124	5001
1996	10 730	687	2014	16 852	5135
1997	9 207	889	2015	17 362	5162

Source : Synthèse des rapports de l'Institut National de la Statistique (Cameroun).

Tabl. 1 : Les échanges commerciaux entre le Cameroun et le Congo de 1980 à 2015 (Valeur en millions de francs CFA)

Quoi qu'il en soit, le Cameroun a toujours vendu plus qu'il ne reçoit de son partenaire congolais ; cela, pas seulement du fait de son statut de leader économique de la sous-région, mais aussi du fait des effets pervers de la guerre civile sur l'économie congolaise¹⁸. La même réalité a continué de s'observer depuis le début de la décennie 2000, bien que le Congo soit engagé depuis lors dans une politique de diversification de son économie, l'objectif à terme étant de réduire sa dépendance en termes d'importations vis-à-vis de l'étranger et donc du Cameroun.

4.2. Les relations politico-diplomatiques

Sur le plan politico-diplomatique, la construction des relations entre le Cameroun et le Congo s'est toujours faite au rythme des réalités socio-politiques inhérentes à chacun de ces pays. Des périodes d'accélération ayant souvent alterné avec des périodes de ralentissement, puis de relance.

Après les premières années d'indépendance, les divergences idéologiques, notamment le soutien apporté par le Congo aux activistes de l'UPC ont fortement influencé les relations entre les deux pays. Avec la mise hors d'état de nuire des derniers leaders de l'UPC parmi lesquels Ernest Ouandié arrêté, jugé et fusillé à Bafoussam le 15 janvier 1971, le Congo y avait trouvé l'occasion de traduire dans les faits l'engagement pris lors des travaux de la Commission mixte Cameroun-Congo tenue à Brazzaville du 19 au 20 avril 1968. C'était le début d'une normalisation des rapports qui s'était accélérée au début de la décennie 1980 avec l'arrivée au pouvoir à Brazzaville de Denis Sassou Nguesso en février 1979. Ce dernier mit fin à la spirale de violence enclenchée depuis l'assassinat par coup d'État de Marien Ngouabi en 1968. De l'autre côté de la frontière, le Cameroun connaissait un changement de régime avec l'arrivée au pouvoir de Paul Biya qui remplaçait Ahmadou Ahidjo, démissionnaire en novembre 1982.

18. Tout au long de son histoire, le Congo a souvent connu des périodes de guerre ou d'instabilité dont la plus emblématique a été la guerre civile qui a duré de 1993 à 1999, à l'issue de laquelle Denis Sassou Nguesso a retrouvé le pouvoir perdu en 1993 au profit de Pascal Lissouba.

Avec Sassou Nguesso, la politique étrangère du Congo vis-à-vis de ses voisins trouvait ses principes dans la première Constitution de la République populaire du Congo, notamment celle de 1977 ; principes repris dans celle de 2002. Concrètement, ces principes se structuraient autour de la quête des relations de bon voisinage et de coexistence pacifique¹⁹. Pour Alfredo Varela, « Ces notions de bon voisinage et de coexistence pacifique semblent synonymes avec toutefois, des contenus différents » (A. Valera, 1971, p. 14-27). Ainsi, la coexistence pacifique serait plutôt un principe qui régirait les rapports entre les États à systèmes socio-politiques différents. Elle aurait pour but principal de favoriser la détente et d'atténuer les conflits. Alfredo Varela ajoute que la coexistence pacifique signifie avant tout que les contradictions antagonistes entre les pays socialistes et capitalistes, la confrontation des deux systèmes dont chacun part de ses propres positions de classe, ne rendent aucunement inévitable un conflit militaire entre eux (A. Valera, 1971, p. 25).

Appliquées au Cameroun et au Congo, les notions de relations de bon voisinage et de coexistence pacifique excluent leur intervention dans les affaires intérieures d'autres États, la violation de leur intégrité territoriale et de leur souveraineté. Dès lors, il apparaît très clairement que la notion de coexistence pacifique met l'accent sur la sécurité et la paix, la coopération économique, les échanges culturels, etc.

Le bon voisinage par contre, implique non seulement le maintien et le développement de bonnes relations politiques, mais aussi et surtout, le renforcement des alliances et de la coopération. Cette dernière doit être souhaitée, active et recherchée. La décennie 1980 fut donc caractérisée par une relative stabilité²⁰ au Congo pendant que son voisin le Cameroun se remettait difficilement, mais progressivement des répliques de la tentative

19. Tel est aussi le cas pour le Cameroun.

20. C'est une stabilité qui reste fragile, car pendant cette période, le Congo est tout de même traversé par des remous sociaux plus ou moins importants, liés aux assassinats politiques et aux difficultés inhérentes aux difficiles conditions de vie des populations.

de coup d'État dont le Président Paul Biya avait fait l'objet le 06 avril 1984. Malgré tout, les deux pays étaient engagés dans une logique d'amplification d'une coopération mutuellement bénéfique.

Bien que les deux pays aient noué des relations diplomatiques depuis novembre 1962, ce n'est finalement qu'en 1981 que le premier ambassadeur plénipotentiaire extraordinaire camerounais fut affecté à Brazzaville. Un an plus tard, et conformément à la tradition diplomatique, le Congo accrédita à son tour son premier ambassadeur plénipotentiaire à Yaoundé.

La suite fut ponctuée d'une intensification des rencontres au niveau des deux chefs d'État et la signature d'accords utiles à la consolidation de la coopération entre les deux pays. Parmi ces accords figuraient en bonne place ceux relatifs au transport aérien et à la coopération culturelle, scientifique et technique entre les deux pays. L'animation de cette coopération se fait dans le cadre de la Grande commission mixte²¹ Cameroun-Congo qui est finalement le principal cadre de concertation et de collaboration permettant aux deux pays d'évaluer l'ampleur de leur coopération. Au-delà de la Grande commission mixte, les commissions *ad hoc* étaient créées pour régler les problèmes relevant de leur coopération sectorielle. À ce jour, il existe entre les deux pays une dizaine de commissions *ad hoc* chargées de gérer la coopération en matière de transport, de tourisme et de coopération rurale; les relations commerciales, frontalières, consulaires, etc. Cette embellie observée dans les relations politico diplomatiques entre le Cameroun et le Congo au cours de la décennie 1980 a cependant connu un ralentissement à partir de 1990.

Le début de la décennie 1990 fut marqué par les effets politiques dévastateurs de la chute du mur de Berlin et de la fin de la Guerre froide. Le vent de démocratisation qui balayait la plupart des régimes politiques en Afrique n'épargna ni le Congo, ni le

21. Au cours de la décennie 1980, cette Grande commission mixte s'est réunie de façon annuelle en 1982 et 1983 et de façon biennale entre 1983 et 1985.

Cameroun et se manifesta par des violences politiques graves qui eurent sans surprise, un impact négatif sur les relations entre les deux pays.

Au Congo, la tenue de la Conférence nationale souveraine déboucha sur le pluralisme politique et l'organisation de l'élection présidentielle à l'issue de laquelle Denis Sassou Nguesso fut battu par Pascal Lissouba. Ce dernier prit les rênes du pouvoir à Brazzaville le 16 avril 1992. Après une année de pouvoir, une guerre civile²² éclata et en 1997, Sassou Nguesso revint au pouvoir après avoir contraint Lissouba à l'exil en France. Malgré le retour au pouvoir de Sassou Nguesso, la guerre s'était tout de même poursuivie jusqu'à la signature d'un cessez-le-feu en décembre 1999 (Y. Ngamondi Karie, 2011, p. 93-95).

Le Cameroun n'échappa pas au vent de démocratisation qui soufflait en Afrique. Le retour au multipartisme en décembre 1990 fut marqué par une série de turbulences socio-politiques ponctuées par des violences de toutes sortes et des villes mortes dans de nombreuses villes du pays qui, à défaut de déboucher sur une conférence nationale souveraine comme au Congo, conduisirent à l'organisation d'une conférence tripartite²³ et plus tard, la promulgation d'une nouvelle constitution qui vint décrier l'atmosphère politique dans le pays.

Malgré tout, ces événements socio-politiques survenus dans ces territoires n'avaient pas mis un terme aux relations bilatérales camerouno-congolaises. On pourrait tout de même relever le fait que ceux-ci aient eu un impact négatif sur leur politique extérieure bilatérale en entraînant un ralentissement des activités.

À la fin de la décennie 2000, l'on a assisté à une évolution positive

22. Cette guerre civile qui fait de milliers de morts et de déplacés oppose deux factions de milices tenues respectivement par Bernard Kolelas, Maire de Brazzaville, Denis Sassou Nguesso ex-président, contre l'armée gouvernementale sous le contrôle de Pascal Lissouba, président élu en avril 1992. Elle s'achèvera par la victoire de Sassou Nguesso qui reprend le pouvoir en 1997 et force Lissouba à l'exil en France.

23. Cette réunion tripartite, convoquée du 30 octobre au 15 novembre 1991 par le Président Paul Biya, réunit autour d'une table le pouvoir, l'opposition et la société civile.

de ces relations Cameroun-Congo à travers la matérialisation d'un certain nombre de projets intégrateurs non seulement de la sous-région Afrique centrale, mais aussi des deux pays. C'est le cas de la création et de la construction des projets tels, l'Université inter-États Cameroun-Congo à Sangmélisma au Cameroun; institution appelée à former l'élite intellectuelle et à favoriser la coopération scientifique interuniversitaire entre les deux pays. Cette coopération scientifique et interuniversitaire se poursuit dans de nombreuses Universités du Congo et surtout du Cameroun, à l'instar de l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC) dont l'essentiel des étudiants du parcours Stage diplomatique est constitué des étudiants congolais²⁴. Globalement, l'on assiste à un accroissement des effectifs des étudiants congolais dans les Universités et grandes écoles de formation au Cameroun depuis le début de la décennie 2000, ceci grâce aux accords de coopération²⁵. Ces étudiants congolais sont soumis au même traitement financier que les étudiants nationaux. Ceci permet, au passage, une mobilité plus visible et plus flexible dans le cadre d'une intégration communautaire. Bien plus, le domaine des transports est l'un des éléments clés de la coopération entre les deux pays. Depuis la décennie 2000, ils ont progressivement renforcé leur coopération dans les sous-secteurs aérien, ferroviaire, maritime, fluvial et routier. Il existe désormais une desserte régulière des lignes aériennes entre les deux pays et l'évolution des travaux de la route Sangmélisma-Ouessou, ainsi que la coopération entre le Conseil national des chargeurs du Cameroun et celui du Congo. Tout ceci vise à améliorer les conditions de transit des marchandises congolaises

24. Depuis 2009, les étudiants congolais représentent chaque année, plus de 50 % de l'effectif des étudiants étrangers du parcours «Stage diplomatique» de cette illustre institution. Voir Statistiques du service de la Scolarité de l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC).

25. Le cadre juridique de la coopération camerouno-congolaise comporte effectivement quatre instruments conventionnels : un protocole d'accord en matière de personnel, un accord portant institution de la grande commission mixte, un accord relatif aux transports aériens et un accord de coopération culturelle, scientifique et technique.

à destination du port de Douala et est la preuve de la volonté exprimée par les deux parties de maintenir un niveau de coopération favorable au développement.

Le projet routier Sangmélina-Ouessou revêt un caractère régional structurant, car il permettra de relier le Congo au Cameroun par le seul tracé direct existant et constitue également l'un des principaux maillons du corridor alternatif au corridor Windhoek-Tripoli tel que défini dans le NEPAD pour relier Bertoua à Yaoundé au Cameroun, le Gabon vers le sud et assurer l'interconnexion avec la route Brazzaville-Pointe-Noire au Congo. Ce projet fait partie du premier programme prioritaire de Développement à Court Terme-Afrique Centrale (PDCT-AC) qui s'inscrit par ailleurs dans le Programme d'Action à Court Terme (PACT) du NEPAD.

La création d'un marché frontalier à vocation communautaire à Aboulou au Cameroun et à Ouessou au Congo, la promotion de la circulation des produits originaires de la Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC)²⁶, le renforcement de la coopération entre les organismes de promotion commerciale et les chambres consulaires, et, enfin, la participation concertée aux foires transfrontalières de la CEMAC s'inscrivent dans la même logique de rapprochement et de coopération.

Conclusion

Liés par l'histoire et la géographie, le Cameroun et le Congo-Brazzaville ont été frappés dès le début de leur histoire moderne par les effets pervers de la colonisation française que combattait la branche armée de l'Union des Populations du Cameroun (UPC), l'Armée Nationale de Libération du Kamerun (ANLK). Les activités de l'ANLK ont ainsi marqué d'une empreinte négative la qualité des relations entre le Cameroun et le Congo. Cet impact négatif a été tel que bien qu'ayant noué des relations

26. Organisme de coopération sous régionale dont les deux pays sont membres.

diplomatiques depuis 1962, ce n'est qu'en 1981 et 1982 que les deux pays désigneront leurs ambassadeurs respectifs pour les représenter dans l'un et l'autre pays.

De plus, la divergence de leurs conceptions idéologiques et politiques respectives après leurs indépendances n'était pas de nature à favoriser des relations harmonieuses, car, le Congo avait choisi une orientation politico-idéologique socialiste tandis que le Cameroun était engagé sur la voie du capitalisme. Vers la fin de la décennie 1960, les bonnes intentions du Congo, qui renonce à tout soutien à l'égard des activistes de l'ANLK installés sur son sol et perçus du côté de Yaoundé comme une menace réelle à sa stabilité, permettent d'amorcer une normalisation des rapports entre les deux pays.

Avec l'arrivée au pouvoir à Brazzaville du président Marien Ngouabi en décembre 1968 et plus tard Denis Sassou Nguesso, les relations entre le Cameroun et le Congo sont entrées dans une phase de normalisation et d'intensification progressive. Le moins que l'on puisse relever est que ces relations sont plus marquées sur le plan commercial et technique. Le Congo demeure le deuxième partenaire commercial du Cameroun en Afrique centrale. Les exportations de l'État camerounais vers son voisin n'ont pas cessé d'augmenter en volume depuis la décennie 1970. Toutefois, ces échanges commerciaux sont déséquilibrés et ne profitent véritablement qu'au Cameroun. Il convient tout aussi de relever le caractère diversifié de la coopération entre les deux pays. Celle-ci concerne désormais divers aspects, notamment les aspects culturels, scientifiques, infrastructurel, militaires, etc.

Sources et bibliographie

Sources

ANY1AA-7 (5), Synthèse mensuelle de sécurité, 1967.

ANY1AA-7 (3), Synthèse mensuelle de sécurité, 1970.

ARO4OD-5 (8), Synthèse mensuelle de sécurité, 1957.

Rapport de l'INS, Les échanges commerciaux Cameroun-Congo, 1970-1975.

Rapport de l'INS, Les échanges commerciaux Cameroun-Congo, 1980-2015.

Bibliographie

ABWA Daniel, 1998, *Commissaires et Hauts-commissaires au Cameroun : ces hommes qui ont façonné politiquement le Cameroun (1916-1960)*, Yaoundé, PUY et PUCAC.

ANGO ELA Paul, 2001, *La prévention des conflits en Afrique centrale : prospective pour une culture de la paix*, Paris, Karthala.

ATEBA YENE Théodore, 1976, *Cameroun : Mémoire d'un colonisé*, Paris, L'Harmattan.

AWOUMOU Jean, 2009, «Ossende Afana : Un héros méconnu», *La voix du peuple*, 8, p. 23-46.

DIKE DELANCEY Mark, 2010, « Afana, Osende (1930-1966) », in DIKE DELANCEY Mark, MBUH Rebecca et DELANCEY Williams, *Historical Dictionary of the Republic of Cameroon*, Scarecrow Press, Lanham, Md, (4e éd.), p. 34-53.

DOMERGUE Manuel, TATSITSA Jacob, DELTOMBE Thomas, 2011, *Kamerun ! une guerre cachée aux origines de la francafrique, 1948-1971*, Paris, La Découverte.

IMBERT Jean, 1976, *Le Cameroun*, Paris, PUF.

KOUFAN Jean, 2008, «Des parcours différents pour un destin national : Sur les traces des icônes du nationalisme camerounais», *Cahiers de mutations*, 51, p. 6-9.

MERLE Marcel, 1982, *Sociologie des relations internationales*, Paris, Dalloz.

MVENG Engelbert, 1985, *Histoire du Cameroun*, Yaoundé, CEPER.

NGAMONDI KARIE Youssoufou, 2011, *La politique étrangère du Cameroun en Afrique centrale : constances et fluctuations*, Thèse de Doctorat Ph. D en science politiques, Université de Yaoundé II, Yaoundé.

NGOH Victor Julius, 1990, *Cameroun 1884-1985 : Cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER.

NKAINFON PEFURA Samuel, 1996, *Le Cameroun : Du multipartisme au multipartisme*, Paris, L'Harmattan.

NOUMBISSIE TCHOUAKE Maginot, 2017, *Bamileke ! La naissance du maquis dans l'Ouest-Cameroun*, Yaoundé, Ifrikiya.

VARELA Alberto, 1979, «La coexistence pacifique et coopération pacifique», *La nouvelle revue internationale (Problème de la paix et du socialisme)*, 7, p. 14-27.